

**L'obligation de délivrance
dans la vente de meubles corporels**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	7
Vente et obligation de livrer (1). — Le droit romain classique : la liaison entre le fait et le droit (2). — L'évolution sous l'époque post-classique (3). — L'ancien droit français (4). — Le système du Code civil : l'indépendance entre le fait et le droit (5). — Le particularisme de la pratique commerciale (6). — Ses raisons : l'influence de la nature de la chose vendue (7). — ... le problème des risques (8). — ... la mentalité des professionnels (9). — Les exigences propres de la vente commerciale (10). — Les sources de l'étude (11). — Les caractères du contentieux (12). — Plan (13).	
PREMIERE PARTIE	
L'ETENDUE DE L'OBLIGATION DE DELIVRANCE	23
Division de la matière (1).	
TITRE I	
LA REMISE DE LA CHOSE VENDUE	27
Plan (2).	
CHAPITRE I. — Les formes de la remise	29
Division du chapitre (3).	
Section 1. — Les formes supposant la seule intervention des parties au contrat	30
La tradition réelle (4). — La remise des clefs (5). — Les autres traditions symboliques (6). Le consentement des parties (7).	
Section 2. — Les formes supposant une intervention tierce	37
§ 1. — La remise de la chose en main tierce	37
Position du problème (9). — Les règles consacrées par la pratique (10). — Justification (11). — Précisions (12-13).	
§ 2. — La remise d'un titre à l'acquéreur	43
Position du problème (14). — Cas indiscutés : récépissé-warrant et connaissance (15). — Extension de la solution à d'autres documents (16).	
Conclusion du chapitre (17).	

CHAPITRE II. — <i>La localisation de la remise</i>	50
Division du chapitre.	
Section 1. — <i>La localisation de la remise dans l'espace</i>	50
Les intérêts attachés à cette localisation (18). — La solution de principe (19).	
Section 2. — <i>La localisation de la remise dans le temps</i>	54
Intérêt de la question (20). — Les règles civiles (21). — Les nécessités pratiques (22).	
§ 1. — <i>La détermination du « temps convenu entre les parties »</i>	58
A. — <i>Le point de départ du délai</i> (23)	58
B. — <i>La longueur du délai</i> (24)	60
Délai précisé dans le contrat (25). — Délai non précisé (26).	
§ 2. — <i>La valeur coercitive du délai</i>	68
Le droit commun de l'obligation à terme et les usages commerciaux (27).	
A. — <i>Délai de rigueur et délai indicatif</i>	69
L'option quant aux délais (28). — La détermination de la nature du délai (29). — L'incidence de l'arrivée du terme (30). — La nécessité d'une mise en demeure (31). — Contenu et effets de la formalité (32).	
B. — <i>Appréciation du système</i>	80
Sa valeur pratique (33). — Sa justification théorique (34). Conclusion du chapitre (35).	
CHAPITRE III. — <i>La contenance de la remise</i>	86
Distinction nécessaire (36).	
Section 1. — <i>Contenance et corps certain</i>	87
L'état de la chose (37). — Les fruits (38). — Les accessoires (39). — ... La jurisprudence relative à la carte grise (40). — ... Critique des conciliations proposées (41). — Raisons d'un retour à la solution antérieure (42-43).	
Section 2. — <i>Contenance et chose de genre</i>	98
Quantum et besoins de l'acquéreur (44). — Quantum et détermination de l'objet de la vente (45). — Les données quantitatives (46). — Les raisons d'une inflexion de leur rigueur (47). — Les usages commerciaux en ce sens (48). — L'esprit du régime (49). — Quantum et divisibilité (50). Conclusion (51).	

TITRE II

LE RESPECT DE LA CONFORMITE DE LA CHOSE	113
Importance de la question (52). — Division de la matière (53).	
CHAPITRE I. — <i>La détermination de la conformité promise</i>	117
Position du problème (54).	
Section 1. — <i>Le droit commun de la conformité</i>	118
Double aspect du problème (55).	
§ 1. — <i>Les données de la conformité</i>	118

	Généralités (56). — La spécification générique (57). — Définition de la qualité (58). — Les règles supplétives de la volonté des parties (59). Les spécifications qualitatives (60-61).	
§ 2.	— L'atteinte à la conformité	127
	Le système de la Loi Uniforme (62). — L'aspect matériel de la non-conformité (63). — L'aspect fonctionnel (64). — La gravité de l'atteinte et la souplesse du système (65). — Conclusion (66).	
<i>Section 2.</i>	— Les complexités de la conformité	134
	Question à examiner (67).	
§ 1.	— Les complexités tenant au recours à une référence ..	135
	Conformité et référence (68).	
A.	— L'existence de la référence	136
	L'établissement de l'échantillon (69). — Sa conservation (70). — Sa réalité (71). — Autres références usitées (72).	
B.	— L'incidence de la référence	140
	La dualité de conséquence (73). — La confrontation de la marchandise à l'échantillon (74). — La rigueur de l'engagement du débiteur de la conformité (75). — Les autres situations (76).	
§ 2.	— Les complexités tenant à la fixation conventionnelle de la responsabilité pour non-conformité	146
	La validité des clauses dites de garantie (77).	
A.	— La pratique des clauses de garantie	146
	Les formules possibles (78). — Portée des clauses (79). — Leur acceptation par l'acheteur (80).	
B.	— Les restrictions jurisprudentielles	153
	L'interprétation restrictive des clauses (81). — L'incidence de la bonne foi : clauses contraires à l'essence du contrat (82). — Dol du vendeur (83). — Faute du vendeur (84). — Etude critique de la jurisprudence relative aux professionnels (85). — Distinctions et solutions proposées (86). — Conclusion (87).	
§ 3.	— Les complexités tenant à la chose : la vente d'occasion. 166	
	Vente d'occasion et temps d'usage (88). — Occasion et protection du créancier de la conformité (89). — Justification de l'application des règles de droit commun (90). — Conclusion du chapitre (91).	
CHAPITRE II.	— <i>La révélation de la non-conformité</i>	173
	La distinction nécessaire (92).	
<i>Section 1.</i>	— La révélation de la non-conformité par le contrôle de l'acheteur	174
	La diligence requise du créancier de la délivrance (93).	
§ 1.	— La constatation de la non-conformité	174
	Position du problème (94).	
A.	— Les modalités du contrôle	175
	Lieu de la remise et contrôle (95). — Le contrôle opéré par l'acheteur dans ses magasins (96). — La revente sans transbordement (97). — Le contrôle sur les lieux d'expédition (98). — L'examen assuré par autrui pour le compte de l'acheteur (99).	

B. — L'ampleur du contrôle	184
Contrôle et vices apparents (100). — La conduite du contrôle (101).	
§ 2. — La dénonciation de la non-conformité	187
Sa nécessité (102).	
A. — Le délai de dénonciation	187
Raisons de sa brièveté (103). — Cas particuliers (104).	
B. — La manifestation de la dénonciation	190
Le contenu de la réclamation (105). — La preuve de son bien-fondé (106). — Les obligations restant à la charge du réclamant (107). — Le sort de la réclamation (108).	
Conclusion (109).	
 <i>Section 2. — La révélation de la non-conformité postérieurement au contrôle de l'acheteur</i>	 198
Position du problème (110).	
§ 1. — Les conditions de la prise en considération de la non-conformité révélée tardivement	199
L'exigence d'une véritable contravention à la conformité (111).	
A. — L'existence originelle de la non-conformité	199
Risque de la chose et non-conformité (112). — La conception doctrinale restrictive du « défaut » (113). — La conception extensive de la jurisprudence (114). — La preuve de la présence originelle du défaut (115). — Conclusion (116).	
B. — La gravité fonctionnelle de la non-conformité	205
L'exigence d'une atteinte fonctionnelle minimum (117). — La détermination de l'usage recherché (118). — Conclusion (119).	
§ 2. — La révélation tardive ne doit pas être le fait de l'acheteur	210
Conditions de sa protection (120).	
A. — Le caractère occulte du défaut de conformité	210
Position du problème (121). — La révélation du vice caché (122).	
B. — La bonne foi de l'acheteur	214
Définition de la bonne foi (123). — L'ignorance établie de la non-conformité (124). — L'ampleur de l'ignorance (125). — Sa légitimité (126). — La détermination de la diligence requise de la part de l'acquéreur (127). — Bonne foi et qualification de l'acquéreur (128). — Conclusion (129).	
Conclusion du chapitre (130).	
 CHAPITRE III. — La conformité et ses rapports avec la théorie de l'erreur	 222
Position du problème : les trois moyens de l'acquéreur (131). — L'opposition théorique dans les conditions et les effets (132). — Les rapprochements en pratique (133). — Raisons et illustrations de la complexité de la matière (134).	
A) Erreur et contravention à la conformité apparente (135). — ... examen de la jurisprudence (136). — B) Vice caché et inexécution de la délivrance : examen des critères pro-	

posés (137). — ... critique et rapprochement possible (138).
 — ... examen de la jurisprudence (139). — C) Erreur et
 vice caché : examen de la doctrine (140). — ... examen de
 la jurisprudence (141). — D) La conciliation proposée
 (142).

Conclusion du chapitre (143).

Conclusion de la première partie (144) 251

DEUXIEME PARTIE

LE CONTENTIEUX DE L'OBLIGATION DE DELIVRANCE 255
 Position générale du problème (145).

TITRE I

LE CHOIX DE LA VOIE CONTENTIEUSE 259
 Contravention à la délivrance et option de créancier (146).

CHAPITRE I. — *La condition de l'option ouverte à l'acheteur : l'exis-
 tence d'une contravention essentielle* 263
 Question à étudier (147).

Section 1. — La notion de contravention essentielle 264
 L'apport des Conventions de La Haye (148).

§ 1. — La définition de la contravention essentielle 264
 Conception subjective ou objective de la notion (149). —
 Les deux étapes de l'analyse imposée (150).

§ 2. — Le fondement juridique de la notion de contravention
 essentielle 267

Le rattachement de la notion aux explications classiques
 (151). — L'intention des parties (152). — L'intérêt général
 (153). — L'équité (154). — La justice contractuelle (155).
 — La cause (156). — Le motif déterminant (157). — Réfu-
 tation de la critique opposée à la prise en considération
 du mobile (158). — Le véritable fondement (159). — Le
 caractère fonctionnel de la notion (160).

Section 2. — L'appréciation de la contravention essentielle 277
 Position du problème (161). — Le rôle de la volonté des
 parties (162). — Les caractères de la chose vendue : sa
 fongibilité (163). — ... la stabilité de son cours (164).
 Conclusion du chapitre (165).

CHAPITRE II. — *L'exercice de l'option par l'acheteur* 285
 Questions à examiner (166).

Section 1. — Les modalités de l'option 285
 La dénonciation de l'option (167). — La révocabilité de
 l'option (168). — Le délai d'exercice de l'option (169).

Section 2. — Les obstacles opposés à l'option 292
 Inventaire (170).

§ 1. — Les données objectives du marché 293
 La nature de la marchandise (171). — Les clauses (172).

§ 2. — Le fait des contractants 295
 Le fait de l'acheteur excluant toute option (173). —

- ... entraînant la perte d'une option acquise (174). — Le fait du vendeur (175).
- § 3. — Le fait constitutif d'un cas de force majeure 300
 Position du problème (176). — La notion classique de force majeure et la pratique commerciale (177). — L'aménagement des caractères du fait exonératoire (178). — La multiplication des excuses (179). — L'autonomie de la notion de fait exonératoire (180). — Les conséquences de l'excuse (181).
 Conclusion du chapitre (182).

TITRE II

LES SOLUTIONS OFFERTES	311
Division de la matière (183).	
CHAPITRE I. — <i>Le maintien du contrat de vente</i>	313
Position du problème (184).	
<i>Section 1. — Le maintien intégral du contrat</i>	314
L'exécution en nature (185). — La pratique des formes subsidiaires (186). — Examen critique (187). — Droit comparé (188). — Conclusion (189).	
<i>Section 2. — Le maintien du contrat avec réaménagement</i>	321
Les raisons du réaménagement (190).	
§ 1. — La pratique du réaménagement de la prestation pécuniaire de l'acheteur	323
Les conditions de la réfaction (191). — A) Son domaine d'application (192). — Le rôle de la volonté contractuelle (193). — L'incidence du choix de certaines modalités (194). — B) La détermination du caractère modéré de l'inexécution (195). — L'application du critère de la contravention essentielle : jurisprudence et pratique (196). — Exclusion de la réfaction en cas de délivrance excédentaire (197).	
§ 2. — La nature juridique du réaménagement	334
Les insuffisances des explications classiques (198). — La réfaction est une technique autonome (199). — Réfaction et action estimatoire (200). — Conclusion : droit comparé (201).	
CHAPITRE II. — <i>La disparition du contrat de vente</i>	343
Droit commun et pratique commerciale (202).	
<i>Section 1. — Le droit commun de la résolution</i>	344
Les formes de la disparition du contrat (203). — Leurs limites (204). — Les inconvénients attachés au caractère judiciaire de la disparition (205).	
<i>Section 2. — Les techniques commerciales de la résolution</i>	350
Leurs objectifs (206).	
§ 1. — Le laissé pour compte	350
Sa technique (207). — Sa pratique (208). — Ses insuffisances (209).	
§ 2. — Le remplacement	356
Satisfaction in natura et remplacement (210). — Le rem-	

placement judiciaire (211). — Le remplacement commercial : son originalité (212). — Les conditions de son emploi (213). — Ses effets (214).
Conclusion du chapitre (215).

CHAPITRE III. — <i>L'indemnisation du créancier de la délivrance</i> ..	364
Le droit à l'indemnisation (216).	
<i>Section 1.</i> — L'évaluation de l'indemnisation	365
§ 1. — La nature du préjudice éprouvé par l'acheteur	365
Indemnité et sort du contrat (217). — Indemnité et destination de l'acquisition : besoin personnel (218) : — ... achat pour revente (219).	
§ 2. — Le calcul des dommages-intérêts	369
Position du problème (220). — Le choix du cours de référence (221). — Le choix de la date du cours de référence et ses difficultés (222). — La solution de principe (223). — L'incidence du remplacement opéré par l'acheteur (224). — L'incidence de la déclaration d'inexécution du vendeur (225). — Les variations de la jurisprudence (226).	
<i>Section 2.</i> — Les limites de l'indemnisation	379
Position du problème (227).	
§ 1. — Les restrictions conventionnelles	380
Leur pratique (228).	
§ 2. — Les restrictions légales	382
Le problème des restrictions en matière de garantie édicte (229). — L'interprétation de l'article 1646 C. civ. (230). — ... de l'article 1645 C. civ. : appréciation critique (231). — Les prolongements de la responsabilité du vendeur (232).	
Conclusion du chapitre (233).	
CONCLUSION GÉNÉRALE (234-236)	391
BIBLIOGRAPHIE	395
TABLE DES MATIÈRES	401